

**ASSEMBLEE NATIONALE**14 décembre 2005

---

**DROIT DE PRÉEMPTION ET PROTECTION DES LOCATAIRES  
EN CAS DE VENTE D'UN IMMEUBLE - (n° 2599)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 18

présenté par  
MM. Le Bouillonec, Bloche, Mme Lepetit, MM. Dumont, Masse, Dreyfus,  
Mme Saugues, MM. Charzat, Blisko, Mme Gautier, M. Caresche  
et les membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 2**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit de revenir aux dispositions en vigueur plus protectrices des locataires.